

COMITÉ d'INTERETS de QUARTIER
de SAINTE-ANNE
"TEMPO"

13 rue Thieux & 388 avenue de Mazargues
13008 Ste. Anne Marseille
Tél : 04.91.76.66.39
Site Internet : ciq-sainteanne.fr



Marseille le 14 mars 2020

Monsieur le Préfet de Police
Préfecture
Place Félix Barret. 13282 Marseille.

Monsieur le Préfet de Police,

Je sais que dans les circonstances actuelles il est des sujets qui prennent l'essentiel de votre temps mais celui dont je vous saisis par la présente n'est pas anodin et il préoccupe depuis plus d'un an les habitants de divers secteurs de notre quartier. En tant que Président du C.I.Q de Ste Anne il m'a paru nécessaire de vous en informer.

Depuis plus d'un an en effet, les riverains de certaines rues peu passantes et étroites de notre Quartier, qui ont leur voiture garée devant chez eux, à cheval chaussée/ trottoir, comme ils le font depuis toujours, sont victimes de PV délivrés par des "Scancars" et ce sont des PV à 135 € avec le qualificatif de "stationnement très gênant".

Ils n'ont pas d'autres solution de stationnement à moins d'aller très loin de chez eux. Par ailleurs, en droit français c'est le régime de la preuve qui prévaut et ce terme de "stationnement très gênant" doit correspondre à une réalité. Or, ce n'est pas le cas, et on peut apporter de nombreuses preuves contraires. À ces endroits, en effet, le passage de véhicules est peu important, et il n'est pas du tout entravé, quant aux piétons ils disposent de 2 trottoirs assez larges et ils ne sont pas gênés non plus.

Ces riverains sont désemparés et excédés à la fois. Le CIQ de Sainte-Anne est intervenue dès le début de ces opérations pour alerter les Adjoints Municipaux concernés et, nous avons tenu sur place des réunions pour examiner les solutions possibles (mise de certaines voies en sens unique/marquage au sol d'emplacements pour stationner) mais aucun projet élaboré ne nous a été communiqué. Nous avons renouvelé cette demande récemment pour pouvoir présenter aux riverains des propositions et avoir avec eux un échange et une concertation.

Il y a trois secteurs concernés dans notre Quartier de Sainte-Anne :

- 1) Bd Ollivary/Bd de l'Aillaude/Av. Félicien François (malgré l'appellation Boulevard ou Avenue, souvent à Marseille, et c'est le cas ici, il s'agit de petites rues où ne circulent essentiellement que les riverains.)
- 2) Av. des Colonnes/Bd Barral Prolongé.
- 3) Bd Labouly/Bd Debeaux/Bd Sicard/ Rue Chabert.

En réalité, ces opérations de verbalisation ont été attribuées à des organismes qui interviennent, semble-t-il, avec une grande autonomie et sans forcément un lien direct avec l'autorité publique au moment de ces opérations. Pour preuve les Elus qui ont été interpellés par les personnes concernées avaient promis d'intervenir pour faire cesser ces "virées", sans résultat jusqu'à présent.

Certaines familles ont été verbalisées à plusieurs reprises- imaginez à coups de 135 €... -et ils ne peuvent s'empêcher de constater que dans d'autres lieux, des voitures stationnées, parfois en plein carrefour, avec warning actionné..., ne sont pas plus que ça inquiétées.

Si je m'adresse à vous pour faire cesser cette situation "ubuesque" c'est que toutes mes interventions jusqu'à présent ont été vaines et que je ne sais plus quoi faire pour que le bon sens et la réflexion l'emportent, et pour que des solutions pratiques soient mises en œuvre plutôt que d'avoir recours à un type de répression que les évolutions technologiques permettent sans se préoccuper des aberrations humaines qu'elles entraînent.

En vous remerciant par avance de votre écoute,

Veillez agréer, Monsieur le Préfet de Police, l'expression de mes meilleurs sentiments.

C. Guilhem

P.J : quelques éléments qui jalonnent ce dossier.

Adressez la correspondance au domicile du Président : Claude GUILHEM - 23 boulevard Luce - 13008 Marseille - Tél. : 04 91 77 47 63 & 06 22 34 70 80

COMITÉ d'INTERETS de QUARTIER
de SAINTE-ANNE

"TEMPO"

13 rue Thieux & 388 avenue de Mazargues

13008 Ste. Anne Marseille

Tél : 04.91.76.66.39

Site Internet : ciq-sainteanne.fr



Marseille le 22 juin 2020

Lettre à Monsieur le Préfet de Police
Préfecture des BDR
Place Félix Barret 13282 Marseille.

Objet : P.V délivrés "à la chaîne" par les véhicules
Appelés "scancars"

Monsieur le Préfet de Police,

Plusieurs lettres nous ont été envoyées pour vous alerter sur cette pratique qui s'est développée à Marseille, notamment celle du 6 mars de Madame Christiane Battini, celle du 14 mars de notre CIQ, et qui concerne trois secteurs de notre quartier de Sainte-Anne :

- le secteur bd. Ollivary/ Bd. de l'Aillaude/Av. Félicien François.
- Le secteur av. de Colonnes/Bd. Barral Prolongé.
- Le secteur bd. Labouly/Bd Debeaux/Bd Sicard/ Rue Chabert.

Je me tiens à votre disposition pour une rencontre et pour vous remettre, si vous le souhaitez, un dossier complet sur cette situation.

Plusieurs réunions ont eu lieu sur place avec les Elus de la Mairie afin d'envisager les meilleures solutions de circulation et de stationnement sur le secteur Labouly/Debeaux/Sicard/Chabert mais le processus de concertation avec les riverains s'est arrêté là.

À défaut de réponse et de solutions concrètes, j'envisage de saisir les médias.

Je voudrais éviter d'en arriver à cette ultime solution qui ne correspond pas à ma façon d'agir.

En vous remerciant de votre écoute,

Veillez agréer, Monsieur le Préfet de Police, l'expression de mes meilleurs sentiments.

C. Guilhem.



P.J : lettre du 6 mars de Madame Christiane BATTINI.

Lettre du 14 mars du CIQ de Ste Anne.

PREFET DE POLICE DES BOUCHES-DU-RHÔNE



Marseille, le

06 JUIL, 2020

BUREAU DU CABINET
RR

N° 25224

Monsieur,

Par courrier du 14 mars 2020, vous attirez mon attention sur les préoccupations des habitants de divers secteurs de votre quartier quant aux verbalisations effectuées par les Scan cars.

Je tenais à vous informer que j'ai immédiatement transmis votre courrier au service compétent afin que cette problématique soit traitée dans les meilleurs délais.

Je vous prie d'agréer, Monsieur, l'expression de mes sentiments distingués.

Pour le Préfet de Police
des Bouches-du-Rhône,
Le Directeur de cabinet adjoint

Thierry JOHNSON

Monsieur Claude GUILHEM
Président du CIQ de Sainte-Anne
23, bd Luce
13008 Marseille